

Sédation prolongée suite à l'induction de vomissements chez un chat : quel est votre avis ?

Corinne Piquemal¹

Sylviane Laurentie¹

1 : Anses-ANMV- Département Pharmacovigilance- CS 70611 - 35306 FOUGERES Cedex

Corinne Piquemal¹

Exposé :

Un chat européen âgé de 2 ans, en bon état général, est amené en consultation à 23 h, suite à l'ingestion d'un jouet en tissu une heure auparavant. Il est décidé d'induire des vomissements en lui injectant de la xylazine par voie sous-cutanée (1 mg/kg). Cet animal, sujet à l'hyperactivité, reçoit par ailleurs un traitement quotidien à base de fluoxétine (5mg/jour SID).

Quelques minutes après l'injection, le corps étranger est évacué, et l'animal s'endort. Alors que le chat aurait dû se réveiller dans les 2 heures suivant l'injection, celui-ci reste endormi de façon anormalement prolongée. Il est placé sur un tapis chauffant afin de limiter tout risque d'hypothermie. A 6 h, les réflexes palpébraux sont normaux, mais l'animal ne répond toujours pas aux stimuli. Plus tard dans la matinée, il essaye de se mouvoir mais se rendort systématiquement en l'absence de stimulation. Il est alors décidé de lui faire une injection d'atipamézole, qui ne permet pas d'améliorer l'état de vigilance de l'animal. Le chat finit par se lever 12 h après l'injection de xylazine. Il reste anorexique et apathique, avant de finalement récupérer l'ensemble de ses facultés au bout de 2 jours.



Photo : Corinne Piquemal

Quel est votre avis ?

Réponse : L'avis du pharmacovigilant

La durée de l'action sédatrice de la xylazine dans le cas présenté semble anormalement longue et invite à suspecter une possible interaction médicamenteuse avec la fluoxétine.

En effet, la fluoxétine est un puissant inhibiteur des cytochromes P450. Les cytochromes P450 sont des enzymes présentes dans différents tissus, et en particulier le foie, intervenant dans le métabolisme et l'élimination des médicaments. Leur inhibition entraîne donc une modification de la clairance de certaines molécules. En particulier, il s'avère que la xylazine est en partie métabolisée par les cytochromes P450 hépatiques, puis excrétée par les reins, il se pourrait donc que la fluoxétine ait engendré une persistance anormalement longue de la molécule dans le sang, et ainsi prolongé la sédation.

Néanmoins, aucun cas similaire n'a été rapporté à l'Agence, et aucune donnée bibliographique ne corrobore cette hypothèse de façon certaine.

La plus grande partie des données connues sur les cytochromes P450 concerne l'espèce humaine, et il s'avère que ces molécules présentent un grand polymorphisme génétique interspécifique, mais également intraspécifique, rendant les extrapolations avec les espèces d'intérêt vétérinaire très incertaines (1). En outre, les données concernant le chat sont encore très peu nombreuses.

Il aurait été intéressant d'avoir une évaluation du fonctionnement rénal et hépatique via une prise de sang précédant l'injection de xylazine afin d'évaluer le bon fonctionnement préalable de ces organes, ceux-ci participant activement à l'excrétion de la molécule. L'hypothèse d'une insuffisance rénale ou hépatique paraît néanmoins peu probable, l'animal ayant paru en bonne santé globale avant toute intervention.

Enfin, on ne peut exclure également un terrain génétique individuel engendrant une hypersensibilité à la xylazine.

Étant donné le manque de données bibliographiques probantes et l'absence de cas similaires rapportés, on ne peut conclure de façon certaine. La chronologie des événements et le tableau clinique sont cependant en faveur d'un impact potentiel des médicaments administrés au chat. Le rôle de la xylazine est ainsi jugé possible (imputation B), et celui de la fluoxétine, non-concluant (imputation O1).

Bibliographie :

- (1) Court MH. Canine cytochrome P-450 pharmacogenetics. *Vet Clin North Am Small Anim Pract.* 2013;43(5):1027-1038. doi:10.1016/j.cvsm.2013.05.001

Par leurs déclarations de pharmacovigilance, les vétérinaires contribuent à une amélioration constante des connaissances sur les médicaments et permettent ainsi leur plus grande sécurité d'emploi. Contribuez à cette mission en déclarant : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>